



4, rue Paul Sautai - 80000 AMIENS

☎ 03.22.92.33.63 📠 03.22.92.50.51

@ amiens@unsa-education.org



DECLARATION DE L'UNSA-ÉDUCATION AU CTSD DU 26 JUIN 2019

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Ce CTSD est donc réuni pour examiner les ajustements de rentrée.

Concernant le premier degré, les documents que vous nous avez adressés, dans un premier temps, présentent l'annulation de 3 fermetures de postes ainsi que l'évolution des projets des certaines restructurations de RPI.

Ce deuxième volet de la carte scolaire se déroule de manière très étonnante et variée en fonction des circonscriptions du département.

Comment ne pas nous interroger sur la différence de traitement de l'information d'un inspecteur à l'autre. Que des demandes de remontée d'effectifs et de répartition soient à envoyer pour le jeudi 27 juin au lendemain du présent CTSD.

Comment ne pas s'interroger sur des annonces en direct par les inspecteurs de circonscription dans les écoles concernées par des fermetures ou des ouvertures avant même la tenue des CTSD et CDEN ? Ces instances n'auraient-elles plus aucune valeur ? Elles ont été présentées comme acquises.

Ces annonces tardives de fermetures et le mouvement à une phase ont des conséquences dramatiques pour nos collègues (perte de leur poste sans possibilité de participer à une deuxième phase du mouvement, commandes de fournitures scolaires déjà réalisées par les collègues qui a aucun moment n'avaient été averti d'une vigilance fermeture...).

Les annulations des 3 fermetures sont chacune liées à un contexte fort différent.

- Achèvement de la restructuration du réseau Bernes/Villers-Faucon/Roisel pour laquelle l'Education Nationale s'était engagée à un maintien de moyens ;
- forte hausse de prévision d'effectifs pour l'école Marie Curie de Ham ;
- Maintien en l'état du RPI Valine/Ochancourt.

Évidemment satisfaisantes à court terme, certaines de ces situations ne le sont pas forcément à long terme.



CTSD - Mercredi 26 juin 2019



La réception hier en début de soirée par les membres du personnel des documents relatifs au traitement de la carte scolaire de cette fin d'année est éminemment problématique. Comment permettre aux organisations syndicales d'effectuer leur travail d'investigation et de traitement de l'information.

Maxime PARUCH, Laurence PLOUVIEZ,
David REBIERE, Fabien CAHARD